

DECEMBRE 2022

*Décembre vient de pointer le bout de son nez.
La ville pour lui, s'est illuminée,
Et l'on a décoré toute la maisonnée.
Comme il est doux de se pelotonner
Les jambes repliées, sur le canapé
Dans une chaude couverture, drapée.
De se laisser emporter, somnolent
Sans résistance dans ses songes d'enfant,
Par le sapin clignotant, juste éclairé.
Et les souvenirs, remontent enfin libérés
Qu'il était beau ce Noël tout blanc
Dans ce triste pays, camouflant
La grisaille des usines et des paysages
Pour créer un décor de rêve pour enfant sage.
Dominique Sagne*



Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
accueil.mairie@guilliers.fr
<https://www.guilliers.fr/>

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h00 à 12h15 – 13h30 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 12h15

1^{er} et 3^{ème} samedi : 9h00 à 12h15

Cantine – Garderie :

02.97.74.50.15

Assistante sociale :

02.97.73.22.00 sur R.D.V

Bibliothèque : 02.97.74.48.32

Mercredi 15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :

02.97.22.99.38

Mardi : 14h00 à 15h30

Atelier d'initiation

Mardi : 15h30 à 17h00

Accès libre

Déchèterie Les Tertres :

02.97.22.85.80

Lundi et Jeudi :

8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Samedi :

8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :

02.97.73.20.73

Portage des repas :

02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :

02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :

02.97.74.40.66

Cabinet médical :

02.97.74.42.96

Cabinet kiné :

02.97.70.69.20

Ostéopathe : 07.82.94.54.97

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Pour les urgences : 3237

LA POSTE :

Du lundi au samedi

De 9h45 à 12h00

Départ courrier : 12h00

MARCHÉ : tous les mercredis matin

INFOS MUNICIPALES

* Recensement de la population

L'INSEE organise chaque année le recensement de la population.

Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité.

Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements.

Les données recensées sont très importantes pour la commune puisqu'elles déterminent notamment le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à la commune.

Des agents recenseurs viendront à votre rencontre du **19 janvier au 18 février 2023** ou déposeront dans votre boîte aux lettres les documents pour répondre à cette enquête obligatoire, par internet. *Merci par avance pour vos réponses.*

* Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans. Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, un concours ou s'inscrire au permis de conduire.

* Passage de la balayeuse : lundi 12 Décembre

Pensez à ne pas laisser vos véhicules sur la chaussée afin de faciliter son passage.

* Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel arrivant à Guilliers depuis Janvier 2020. Pour mieux vous connaître et pour vous présenter la commune, les élus et les représentants des associations, une rencontre conviviale est proposée le **vendredi 9 décembre** à 18 h, dans le hall du Complexe Sportif.

A cette occasion, nous en profiterons pour remettre les prix du concours des maisons fleuries aux participants de cette année.

* Vœux du maire

Pour bien commencer l'année, toute la population est invitée à se retrouver le **samedi 14 janvier 2023 à 10h30**, pour les traditionnels Vœux du Maire, à la salle multi-activités du Carrouêz.

* Travaux de Voirie en Campagne

2022 a vu :

- La réfection de chemins communaux pour un montant de **41 810 €**.
- L'entretien des routes communales, avec la réalisation du point à temps sur l'ensemble de notre territoire pour un coût de **24 408 €**.
- La coupe par deux fois des bas cotés et une fois fossés et talus avec une facture de **25 746 €**.
- A partir du mois de septembre, c'est le curage de 10 km de fossés qui a été commencé pour la somme de **7 034 €**.
- L'ensemble des villages a été numéroté, ceci afin de faciliter toutes interventions de secours, de livraisons et de distribution du courrier. Cela représente un budget de **1 702 €** et nombre d'heures de nos agents des services techniques.



* Travaux Sécurisation Voirie Centre Bourg

Le Conseil Départemental a décidé de réhabiliter la route de Mauron dans le bourg, la commune pour sa part et pour répondre aux demandes de sécurité de la population a décidé de faire réaliser deux plateaux ralentisseurs.

Le premier : Route de Mauron à hauteur de la Rue des Gravelles, avec un cheminement piétonnier, passage piétons pour gagner le cheminement existant menant au bourg.

Le second : Route de Ménéac à hauteur de l'entrée du Lotissement de Perhan avec reconfiguration du carrefour. Le coût de ces plateaux s'élève à 78 357.15 €, subventionné à hauteur de 35% par le Conseil Départemental et 28% par l'Etat.



* Travaux Toiture Maternelle – Ecole Robert Desnos

Suite à plusieurs infiltrations d'eau dans la salle de sieste provenant de la toiture de notre maternelle Robert Desnos, la commission bâtiments s'étant réunie a proposé au Conseil Municipal d'effectuer des travaux d'étanchéité. Il a été accepté, après validation du devis, de faire intervenir la Société « Module Création » de Loscouët-sur-Meu. La pose d'un bac acier sur l'ensemble de la structure existante a été réalisée pendant les vacances de la Toussaint. Le montant de ces travaux s'élève à hauteur de 15 307.70 € HT. Ils sont subventionnés à hauteur de 35% par le Département.



* Déneigement / Verglas

Les riverains, qu'ils soient propriétaires, locataires ou usufruitiers, doivent :

- Racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété
- Jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation du verglas

Cela sur la longueur de leur propriété et sur une largeur de 1.50 m correspondant au passage des piétons, afin d'éviter les chutes.



* Déjections animales

Un rappel semble nécessaire concernant les déjections canines, tant dans le centre bourg, mais également observé dans nos espaces verts et plus précisément dans le square de Glaharon où se situe l'air de jeux de nos enfants.

Il est à préciser que les propriétaires de chiens peuvent faire l'objet d'une amende de 35 € s'ils ne respectent pas l'article R632-1 du Code Pénal à savoir que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



* Chats



La Commune est confrontée depuis quelques temps à la multiplication et à la divagation des chats errants. Certains riverains se plaignent régulièrement des nuisances engendrées par ces colonies (déjections, odeurs, miaulements, dégâts, etc.)

Dans le but de lutter contre cette surpopulation (un couple de chats pouvant engendrer 20 000 chats en 4 ans), la municipalité met en place une campagne de captures et de stérilisation des chats errants, en partenariat avec la Société Protectrice des Animaux, qui possède une expertise reconnue et un savoir-faire en matière de régulation et de gestion des populations de chats libres.

Les campagnes de stérilisations, en plus d'être efficaces, ont l'avantage d'être plus humaines. Elles respectent le droit de vie des chats et leur offre un niveau de vie aussi élevé que possible. La population féline est stabilisée automatiquement mais continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... Le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité est enrayé.

La commune informera la population des lieux concernés par voie d'affichage, par publication sur [la page Facebook](#) et sur son site internet, de cette campagne de capture. Les propriétaires de chats sont invités alors à garder au maximum leurs animaux chez eux pour éviter qu'ils ne soient trappés. Grâce au lecteur de puces électronique, nous vérifierons si les chats trappés ne sont pas déjà identifiés, s'ils le sont, ils sont immédiatement relâchés. Après stérilisation par un vétérinaire-partenaire les chats seront relâchés sur leur lieu de capture.



* Le saviez-vous ?



L'expression « **Vendre la mèche** » prend son origine dans le monde militaire. Il faut remonter au XVIe siècle pour expliquer l'origine de l'expression « vendre la mèche ».

Cette formule, qui est employée lorsqu'une personne divulgue un secret, ébruite une affaire ou révèle un complot, fait référence à la manipulation de la poudre et des explosifs. A l'époque, les artificiers de l'armée éventaient ou soufflaient sur la mèche d'un explosif ennemi, dans le but de le neutraliser et éviter une explosion désastreuse.

Cette pratique a alors donné naissance à l'expression «éventer la mèche», usitée dans la profession quand une personne dévoilait quelque chose à l'air libre dans le but d'éviter le pire. L'ensemble a ensuite été transformé dans le langage populaire par «vendre la mèche», dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette modification est liée à une utilisation massive de l'argot, dans lequel «vendre» signifie – encore aujourd'hui – «trahir» ou «dénoncer».

* Porte drapeaux

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons que depuis le jeudi 4 novembre, nous comptons 4 nouveaux portes drapeaux référencés sur la commune de Guilliers :

M. DE TELLECHEA, M. LE PLAIN, M. JUTKOWIAK et M. GOURVENEC.



* Colis du CCAS

La distribution des colis du CCAS pour les Guilliétoises et Guilliétois de plus de 70 ans n'ayant pu participer au traditionnel repas du CCAS et ayant rendu réponse, s'effectuera au domicile des bénéficiaires avant la fin de l'année par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

* La Poste



Si le service courrier fonctionne bien, puisque lettres, recommandés et colis sont distribués en temps et en heure, il n'en est pas de même pour l'ouverture du GUICHET. Le mois de novembre a vu plusieurs jours de fermeture de ce service. Nombre de personnes se déplaçant de campagne ou des communes environnantes ont trouvé porte close !! Le responsable départemental a été avisé de ce dysfonctionnement et devait remédier à cela ! Souhaitons que les supérieurs qu'ils soient départementaux ou régionaux règlent rapidement et pour longtemps ce problème, pour que la population rurale puisse prétendre que ce service que l'on peut considérer comme public apporte satisfaction à la population.

* Dispositif « Loc'Avantages » à destination des bailleurs privés

Ce dispositif en place depuis mars 2022 institué par l'Etat en faveur du parc privé permet de développer une offre locative complémentaire à loyer maîtrisé.

Les bailleurs privés qui souhaitent mettre en location par ce biais bénéficient jusqu'à 65% de réduction d'impôts, d'aides financières ainsi qu'une sécurisation contre les éventuels loyers impayés et dégradations locatives.

N'hésitez pas à prendre contact avec le service SOLIHA au 02.97.40.53.09 pour de plus amples informations.

* RAPPEL DE « SECURITE » : feu de cheminée

Que' est ce qu'un feu de cheminée ?

Le phénomène est susceptible de se produire chez toute personne qui utilise un dispositif de chauffage basé sur la combustion et disposant d'un conduit d'évacuation des fumées. Un feu de cheminée peut bien sûr survenir dans les habitations qui disposent d'un foyer de cheminée ou d'un poêle conçu pour le chauffage au bois. Les maisons ou appartements qui recourent à un poêle à pellets, une chaudière au fuel ou un chauffage central de type chaudière à gaz sont aussi concernés.

Comment se produit un feu de cheminée ?

Au fil du temps, le conduit d'évacuation se remplit de suie et de résidus issus de la combustion du matériau utilisé pour le chauffage. Dans certains cas, il peut arriver qu'une partie du combustible utilisé pour alimenter la chaudière, la cheminée ou le poêle monte dans le conduit sans avoir été carbonisé au niveau du foyer principal. Parfois, ces substances volatiles s'enflamment à l'intérieur du conduit. Elles enflamment alors à leur tour les résidus et la suie collés aux parois du tuyau : le feu de cheminée est déclenché. Si la quantité de matière résiduelle est importante, il y a un risque que le feu se propage sur l'ensemble du conduit et fasse monter la chaleur dans les zones environnantes. Comme l'environnement est confiné, la température s'élève rapidement jusqu'à atteindre plusieurs milliers de degrés Celsius. Une simple braise peut suffire à déclencher un feu dans un conduit de cheminée

De graves conséquences

Le risque de propagation à l'extérieur du conduit devient alors immense : c'est le début d'un incendie. Le danger est d'autant plus grand que le départ de feu se fait généralement dans une partie non visible du conduit de cheminée. Dans une maison, il peut par exemple s'agir de la portion comprise entre le dernier étage et la partie extérieure de la cheminée, au niveau des combles et de la charpente, zone inflammable par excellence. Un incendie occasionné par un feu de cheminée provoque généralement des dégâts importants pouvant aller jusqu'à la destruction complète du bien concerné. En faisant surchauffer la structure du bâtiment, le feu de cheminée va en effet la fragiliser, ce qui engendre des risques d'effondrement. Les habitants doivent alors être relogés et engager une procédure longue et complexe pour faire valoir leurs droits auprès des compagnies d'assurance.

Les principales causes des feux de cheminée : Quels sont les principaux facteurs susceptibles de concourir au départ d'un feu de cheminée ?

La cause la plus courante est un défaut de ramonage : si les tuyaux et conduits ne sont pas nettoyés à intervalles suffisamment rapprochés, la suie finit par s'accumuler jusqu'à former de gros paquets de résidus capables de s'enflammer en présence de substances volatiles. Il faut savoir que certaines bûches de bois vont encrasser plus rapidement le conduit de la cheminée ou du poêle, soit à cause de l'essence utilisée, soit à cause d'une humidité excessive. Un bois vert occasionne par exemple une fumée plus abondante et des résidus plus facilement inflammables qu'un bois bien sec.

De façon générale, toute obstruction du conduit utilisé pour l'évacuation des fumées augmente le risque de feu de cheminée. L'absence de ramonage est donc une cause courante, mais il en existe d'autres qui ne découlent pas forcément d'un défaut d'entretien. Un nid d'oiseau tombé dans le conduit de cheminée constitue par exemple un risque important.

Comment se prémunir et lutter efficacement contre les feux de cheminée ?

La première des précautions consiste bien sûr à entretenir régulièrement la cheminée, le foyer qui sert à la combustion et l'orifice d'évacuation situé au niveau du toit. L'extrémité de la cheminée doit par exemple être recouverte d'une protection en forme de chapeau qui fait office de pare-pluie et empêche les débris, les nids ou les animaux de tomber dans le conduit. Pour mémoire, le ramonage est une obligation légale. Qu'il s'agisse d'un chauffage principal ou d'un chauffage d'appoint, au bois ou à l'aide d'un liquide combustible, il faut également s'assurer de disposer d'un équipement répondant aux exigences des normes en vigueur. Au quotidien, on évite d'utiliser dans sa cheminée du papier journal ou des allume-feu de mauvaise qualité qui pourraient laisser s'échapper des fragments inflammables à l'intérieur du conduit.

Pour que les soirées au coin du feu restent un plaisir, on ne consomme dans sa cheminée que du bois sec, en évitant soigneusement tous les matériaux susceptibles de contenir des substances inflammables d'origine chimique. On évite par exemple de brûler des cartons, des déchets ou des journaux dans sa cheminée : il suffirait de quelques fragments incandescents pour provoquer un feu dans le conduit. On se munit enfin d'une alarme incendie, c'est-à-dire un équipement dédié à la détection de tout départ de feu. Il en existe de nature très diverse, du détecteur de fumée obligatoire aux équipements spécialisés comme le détecteur de monoxyde de carbone, chargé de mesurer la pollution de l'air. Pour plus d'efficacité, on intègre ses détecteurs de fumée au système d'alarme chargé de protéger la maison des risques d'intrusion. On profite de cette façon de fonctionnalités améliorant la qualité de l'alerte et réduisant les risques de sinistre grave : alerte directement sur le téléphone mobile, service de télésurveillance capable d'appeler les pompiers en l'absence des occupants, etc. En complément de cet équipement, les utilisateurs de cheminée ou de poêle ont tout intérêt à rester attentifs aux signes qui traduisent un départ de feu : chaleur anormale, production importante de fumée, difficultés au tirage, étincelles, flammes de taille excessive.

DU COTÉ DES ASSOCIATIONS

* Comité de Jumelage

Vous avez envie de rencontrer des personnes d'une autre région et de découvrir d'autres paysages dans un cadre convivial, sympathique et économique basé sur l'échange.

Alors venez rejoindre le Comité de Jumelage Guilliers-Chalvignac à l'occasion de son Assemblée Générale, **le mardi 6 Décembre** à 20h, dans le hall du Complexe.

Comme beaucoup d'associations, le contexte sanitaire nous a empêché de fonctionner normalement.

Mais le moment est venu de redémarrer et les nouveaux venus seront les bienvenus parmi nous. Nous vous attendons !!!



* Les Guillerets : Programme

Samedi 10 décembre : Repas de Fin d'Année (*Réservation avant le 01/12 au : 06 61 20 82 48*).

Samedi 17 décembre : Animation intergénérationnelle dans le hall du Complexe Sportif

* APEL Ecole Sainte-Marie

Nous vous donnons rendez-vous pour le spectacle de Noël réalisé par les enfants le **dimanche 11 décembre** à 14h30 à la Salle Le Carrouêz

A l'issue du spectacle nous vous proposons un repas à emporter.

Au menu : Jambon à l'Os – Gratin Dauphinois, Camembert, Grillé aux Pommes

(plat préparé par Evelyne de la Boucherie « A la Bonne Bouche »).

12 € le menu, à retirer de 18h à 19h à la salle Le Carrouêz.

Les tickets sont à vendre auprès des familles de l'école jusqu'au 2 décembre (nombre limité).



* L'Amicale Laïque

L'Association est heureuse de vous présenter les nouveaux membres du bureau :

Président : Nicolas POUSSIN – *Trésorière* : Laëtitia LEMONIQUE - *Trésorière Adjointe* : Alexandra MORIN,

Secrétaire : Cécile LUCAS - *Secrétaire Adjointe* : Anne-Marie BAUCHET.

N'hésitez pas à venir vous débarrasser de vos papiers, journaux... le **Samedi 17 Décembre** entre 10h et

12h à la Salle de la Gavotte ! Ce samedi, les bras supplémentaires seront les bienvenus pour remplir la benne à papier !

Pour tout renseignement complémentaire et/ou pour louer la Salle de la Gavotte : 06.28.41.11.60.

Le bureau de l'Amicale vous souhaite un doux mois de décembre et d'excellentes fêtes de fin d'année à venir!



* Théâtre : Les Baladins de Château Tro

Suite à l'assemblée générale de notre association en date du 8 novembre, le bureau de l'association a été renouvelé comme suit : *Présidente* : Sylviane BAURAIN, *Trésorière* : Nathalie FÉVRIER et *Secrétaire* : Cédric AYOUL.

4 nouvelles recrues sont venues nous rejoindre. Les répétitions ont lieu tous les lundis.

Nous espérons que la pièce choisie vous amusera.

* Comité des Fêtes

Halloween s'était invité à Guilliers samedi 29 octobre 2022 dans le hall du Complexe Sportif pour le plus grand plaisir des 26 enfants que nous avons accueilli. Nous avons tous passé un très bon moment pendant lequel les enfants ont pu créer de magnifiques chefs d'œuvre sur le thème d'Halloween. Tous sont repartis les bras chargés de leurs travaux. Un grand merci aux bénévoles présents ainsi qu'aux parents et enfants.

Samedi 12 novembre, Guilliers a accueilli son 1^{er} marché nocturne à la Salle Le Carrouêz. 39 exposants avaient répondu présents. Vous avez été nombreux à visiter ce marché et nous espérons que vous avez apprécié. Le Comité tient à remercier les bénévoles ainsi que la municipalité, les exposants, les commerces de Guilliers et bien entendu, vous, visiteurs car ce fut un réel succès ! Merci à tous.

Le **dimanche 18 décembre**, les enfants de GUILLIERS pourront assister à un spectacle gratuit : Tonio Le Clown fait son cirque. Début du spectacle à 14h30, buvette sur place. Venue du Père Noël pour les enfants.

Nous mettons en vente également des calendriers 2023 au prix de 2€ à l'effigie du comité sur lequel vous retrouverez toutes les dates 2023 de nos manifestations. Ils seront en vente dans les commerces de GUILLIERS.



DU COTÉ DES SPORTS

* PEDAG

PEDAG vous offre diverses activités, qui se déroulent au Complexe Sportif :

- * **PILATES** : le lundi soir à 18h45 et 20h ; le jeudi soir à 18h45, avec Françoise
- * **RENFORCEMENT MUSCULAIRE** : le mardi soir à 18h45, avec Elise
- * **ARTS ENERGETIQUES DE SANTE** : le jeudi soir à 17h30, avec Christelle
- * **TAI CHI** : le jeudi soir à 20h, avec Christelle

Il n'est pas trop tard pour venir découvrir et vous inscrire!

Contact : asso.pedag@orange.fr / Facebook : @PEDAG.Guilliers / Instagram : asso.pedag
Christine (présidente) : 06 12 07 67 81 / Françoise (animatrice) : 07 77 08 86 30



* Handball : Matches du mois

Samedi 3 Décembre :

- Séniors Hommes 2 affrontent Vannes AC 3 à 20h45
- Séniors Femmes affrontent Hennebont à 19h00
- - 15 Filles affrontent Ploërmel à 17h00
- - 15 Gars affrontent Pays de Vannes à 15h15
- - 13 Mixtes affrontent Pontivy à 13h45

Samedi 10 Décembre :

- Séniors Hommes 1 affrontent Riantec à 20h00
- Séniors Hommes 2 affrontent Guénin-Pluméliau à 21h30
- - 15 Filles affrontent Baud-Locminé à 17h30
- - 15 Gars affrontent Plescop à 15h45
- - 13 Mixtes affrontent Baud-Locminé à 14h00



* A la Découverte de nos Sentiers

La Commune de GUILLIERS est aujourd'hui ravie de vous proposer une nouvelle activité. Elle sera animée par Max, notre animateur sportif, et aura lieu sur divers sentiers de notre belle commune. Cette activité vous sera proposée une fois par mois jusqu'aux vacances de Pâques et si d'aventure les demandes se multiplient, nous pourrions proposer 2 créneaux par mois. Elle est ouverte à toute personne désireuse de découvrir nos sentiers. Pas de niveau requis, on marche à allure normale... pas de « pas de course ». Ceci restera un moment de rassemblement et de partage pour toutes les générations désireuses de se faire plaisir. Cette nouvelle activité se déroulera **le mercredi de 10h45 à 11h45**, départ du gymnase. Merci à tous et soyez nombreuses et nombreux. **Dates à retenir : 14 Décembre - 11 Janvier – 8 Février – 8 mars – 12 Avril**

* Activités des vacances de la Toussaint

Comme à chaque vacance scolaire, la Mairie de Guilliers a permis à de nombreux jeunes de pouvoir pratiquer, durant les deux semaines, diverses activités physiques et sportives.

Les vacances de la Toussaint se sont déroulées dans une bonne ambiance, avec des groupes agréables. Les activités sportives municipales étaient proposées avec des sports innovants, comme le Foobaskill, Footgolf, Tchouckball et d'autres activités comme le Badminton, futsal, VTT où les enfants étaient au rendez-vous. Nous avons aussi fait une sortie extérieure au palais des sports à Loudéac pour l'activité escalade.



DU COTÉ DES ÉCOLES

* Ecole Robert Desnos

Tous les élèves de l'école sont heureux de découvrir leur bibliothèque d'école nouvellement embellie et aménagée, avec l'arrivée de nouveaux livres et divers ateliers s'y instaurant : ateliers de lecture des plus grands aux plus petits, emprunts réguliers, temps libres de découvertes livresques sur le temps du midi...S'ajoutent à ce projet le suivi de la route du Rhum pour les élèves du CP au CM2 : les élèves ont la chance de communiquer avec les navigateurs François GABART et Samantha DAVIES !

Chaque classe de l'école a aussi pu se rendre au cinéma de Josselin!

La classe maternelle s'est, elle, initiée au Land'Art en forêt de Guilliers avec le C.P.I.E de Concoret et rencontrera ce mois-ci les résidents de l'E.H.P.A.D "Les Blés d'Or" pour créer des décorations de Noël. C'est enfin sur le thème de la gymnastique que vivent les CP-CE1 que nous venons acrobatiquement vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

DU COTÉ DES SERVICES

NOUVEAU SERVICE !

Aidants
Connect



Le CCAS de Guilliers a été habilité « **Aidants Connect** ».

Ce nouveau service permet aux secrétaires du CCAS d'accompagner le public dans les démarches administratives en ligne, dans différents domaines tels que la santé, la citoyenneté, le transport...

L'objet central est de permettre à ces professionnelles de « faire pour le compte » de l'utilisateur les démarches en ligne en toute sécurité, sous couvert d'un mandat autorisant l'agent à manipuler les données personnelles ou de l'orienter vers la structure qui pourra répondre à sa demande le cas échéant.

Si vous rencontrez des difficultés pour demander une nouvelle carte grise, faire une demande de titre d'identité, etc... du fait de l'absence d'outils numériques ou par manque de connaissance d'utilisation d'un service en ligne, n'hésitez pas à solliciter un RDV auprès des secrétaires de mairie (tél : 02.97.74.40.15. ou par mail : accueil.mairie@guilliers.fr).

L'habilitation confère aux professionnelles un statut d'aidante lié à un devoir de secret professionnel. Les démarches seront effectuées en toute confidentialité dans un bureau dédié.

* Pharmacie

Les travaux sont en cours dans ce bâtiment. Si les délais sont respectés et que les aménagements sont terminés comme l'espère le pharmacien, la réouverture de cette officine devrait être effective début 2023.

* Artisan lauréat

Le mardi 13 septembre, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne a organisé à Vannes sa Soirée de l'Excellence Artisanale. Cet événement récompense les artisans investis, qui se sont distingués depuis 2019, et ce notamment dans l'excellence avec l'obtention de titres ou qualifications dans le secteur artisanal.

Durant cette soirée, un artisan de notre commune a été lauréat. Il s'agit de Madame Françoise GROSEIL, GH Aménagement situé ZA la Croix Billy, dans la catégorie « Artisanes engagées dans l'artisanat ».

Toutes nos félicitations à elle.



* Bibliothèque

Venez faire une visite à la bibliothèque, des nouveautés vous y attendent :

Jeunesse

Mortelle ADELE tome 6
Démon SLAYER tome 6
Les blagues de TOTO tome 13
Fairy Tail tome 15 etc...



Adultes

MARC LEVY elle et lui
FRANCOISE BOURDIN la maison de CHARLOTTE
JOEL DICKER les derniers jours de nos pères
DOUGLAS KENNEDY les hommes ont peur de la lumière
BRIGITTE GIRAUD vivre vite etc....

* La Crème Rit souffle ses 10 bougies

En effet depuis fin 2012, nous proposons nos produits ainsi que ceux de nos collègues paysans et artisans locaux dans notre magasin à la ferme situé à la Mormazière.

Les vendredis 9 et 16 décembre de 15h30 à 19h et samedis 10 et 17 décembre de 9h30 à 12h :

Nous vous invitons pour fêter cet anniversaire autour d'un vin chaud.

Nous organisons également une tombola, LE PREMIER LOT EST UN DESSERT « GLACE POUR 8-10 PERSONNES »

Profitez de l'occasion pour venir découvrir nos produits bio et locaux,

ainsi que ceux de plus de 25 de nos collègues dont les produits sont disponibles au magasin.



COTÉ DES ANIMATIONS

* Concert de Noël : Samedi 17 Décembre à 20 h

A l'occasion du traditionnel concert de Noël, nous avons le plaisir de vous présenter cette année le duo ARAËLLE qui performera le samedi 17 décembre à 20 h en l'église de Guilliers. C'est de l'alchimie entre deux sœurs, Sarah et Emmanuelle, qu'est né Araëlle. Inspirées depuis l'enfance par les sons des Terres Celtes, ces chanteuses-musiciennes content et incarnent au travers de leurs chants les histoires du folklore irlandais et écossais.

A Celtic Christmas est une invitation à plonger dans la magie de Noël à travers les sonorités enchanteresses et féériques de la musique celtique. Araëlle y revisite en effet aux couleurs irlandaises les chants traditionnels de Noël, nous rappelant à notre enfance et retentissant au plus profond de nos âmes. C'est au rythme du bodhrán, à la délicatesse de la harpe, à la douceur de la guitare et à l'allégresse du tin whistle et du violon qu'Araëlle fait résonner ces mélodies éternelles. Nous espérons que vous serez nombreux à venir écouter ce duo.



* Fêtes de fin d'année

• L'Atelier des Petits Chefs

Le Restaurant Scolaire va proposer des **Ateliers Cuisine** certains mercredis durant l'année. Ces animations seront organisées par la Responsable de la Cantine et son Adjoint et auront pour but, outre l'élaboration de recettes culinaires, de partager des temps de convivialité avec les enfants des deux écoles élémentaires de Guilliers.

Un premier atelier sera organisé, par notre Cheffe Nathalie accompagnée d'Eric, le **mercredi 7 décembre**. Les enfants ont eu la possibilité de s'inscrire pour cette première animation à destination des enfants en classe de CM1 et CM2.

Au programme : **Confection et Décoration de biscuits de Noël**.

D'autres ateliers dans l'année seront proposés aux élèves des autres classes.

L'ATELIER DES PETITS CHEFS



• Vitrine décorée des commerçants et jeu des intrus

Comme à chaque saison, les commerçants de Guilliers nous font le plaisir de décorer leur vitrine. A l'occasion des fêtes de fin d'année, n'hésitez pas à venir admirer leur vitrine et y trouver l'intrus qui s'y cache.

• Boîte aux lettres du Père Noël

Celle-ci sera installée début décembre sur la place de l'église. Petits et grands, n'oubliez pas d'y glisser votre lettre au Père Noël.



• Illuminations

Comme nous vous l'annonçons dans le flash de novembre, le Conseil Municipal a décidé de réduire la mise en place des illuminations (*installation semaine du 12 au 16 décembre*) afin d'éviter toutes coupures pouvant toucher les particuliers. Peut-être avez-vous décidé d'en faire autant...

Même s'il est difficile de se priver de la magie des illuminations de Noël du fait de la sobriété énergétique recommandée, la féerie de Noël reste présente dans tous les esprits. Nous sommes certains que vous pourrez faire preuve d'imagination et de créativité afin de décorer autrement vos maisons.

Surprenez nous !

DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	Organisateur / Lieu
6 décembre	20h	Assemblée Générale	Comité Jumelage / Hall Complexe Sportif
7 décembre		Atelier des Petits Chefs	Mairie / Restaurant Scolaire
9 décembre	18 h	Accueil des nouveaux arrivants	Mairie / Hall Complexe Sportif
9 décembre	18 h	Remise des prix maisons fleuries	Mairie / Hall Complexe Sportif
10 décembre	12h	Repas fin d'Année	Les Guillerets / Salle Le Carrouéz
11 décembre	14h30	Spectacle de Noël	APEL / Salle Le Carrouéz
11 décembre	18-19 h	Repas à emporter	APEL / Salle Le Carrouéz
17 décembre	20 h	Concert de Noël	Mairie / Eglise
18 décembre	14h30	Spectacle de Noël	Comité des Fêtes / Salle Le Carrouéz
14 janvier	10h30	Vœux du maire	Mairie / Salle Le Carrouéz

Le Maire – Joël LEMAZURIER